

KPMG Audit IS
Tour Egho
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

MAZARS
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

Eiffage

Société Anonyme

*Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels*

Exercice clos le 31 décembre 2023

Eiffage
Société Anonyme
3-7, Place de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay
Ce rapport contient 7 pages

Eiffage
Société Anonyme

Siège social : 3-7, Place de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay
Capital social : €.392.000.000

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée générale de la société Eiffage,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Eiffage S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des titres de participation

Notes 1.2 et 3 de l'annexe aux comptes annuels

Description du risque

Les titres de participation détenus par la société, figurant au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant net de 4.565 millions d'euros, sont constitués principalement des holdings des différentes branches d'activité du Groupe et représentent plus de la moitié du total de son bilan.

Comme indiqué dans la note 1.2 de l'annexe, la valeur d'inventaire de ces participations est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres détenue par la société, éventuellement corrigée pour tenir compte notamment des perspectives de développement de chaque branche d'activité et de rentabilité des filiales. Ces perspectives tiennent compte des performances passées ainsi que, le cas échéant, de circonstances particulières.

Le montant très significatif dans le bilan de la société des titres de participation et le degré de jugement requis dans l'estimation de leurs valeurs d'inventaire nous ont conduit à considérer l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit.

Travaux d'audit réalisés

Nos travaux consistent à vérifier la permanence et la correcte application des méthodes utilisées.

Nous apprécions les principales hypothèses retenues par la direction pour déterminer les perspectives de développement et de rentabilité des filiales et la sensibilité des évaluations à la variation des hypothèses.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-9 et L.22-10-10 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n°2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Eiffage S.A. par l'Assemblée générale du 21 juin 1977 pour le cabinet KPMG Audit IS compte tenu des acquisitions et des fusions de cabinets intervenues depuis cette date et du 24 avril 2019 pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2023, le cabinet KPMG Audit IS était dans la 47^{ième} année de sa mission sans interruption et le cabinet Mazars dans la 5^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation

s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris La défense, le 2 avril 2024

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit IS

DocuSigned by:

B23A6B612A594FF...

Philippe Bourhis

Mazars

DocuSigned by:

152625BC6637454...

Olivier Thireau

Comptes sociaux

Bilan

Actif

En milliers d'euros		2023			2022
	Notes	Brut	Amortissements et provisions	Net	
Immobilisations incorporelles et corporelles	2	1 464	1 316	148	148
Participations	3	4 601 076	35 829	4 565 247	4 305 280
Autres immobilisations financières	3 – 4 – 11	474 033	210 999	263 034	290 053
Total de l'actif immobilisé		5 076 573	248 144	4 828 429	4 595 481
Créances clients et Comptes rattachés	4 – 11	137 740	409	137 331	130 815
Autres créances	4 – 11	1 923 741	1 538	1 922 203	2 012 329
Total de l'actif réalisable		2 061 481	1 947	2 059 534	2 143 144
Valeurs mobilières de placement	5	641 892	-	641 892	601 452
Disponibilités	5	1 456 883	-	1 456 883	1 267 229
Total de l'actif disponible		2 098 775	-	2 098 775	1 868 681
Comptes de régularisation		12 782	-	12 782	11 115
Total de l'actif		9 249 611	250 091	8 999 520	8 618 421

Passif

En milliers d'euros		Notes	2023	2022
Capital		6	392 000	392 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			550 253	525 875
Ecarts de réévaluation			3 415	3 415
Réserves			39 233	39 233
Report à nouveau			5 347 592	4 846 710
Résultat de l'exercice			726 287	851 352
Provisions réglementées			37	37
Capitaux propres		7	7 058 817	6 658 622
Provisions pour risques et charges		8	128 160	132 060
Dettes financières		9 – 10	1 665 088	1 697 200
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés		9 – 10	5 216	12 018
Autres dettes		9 – 10	141 172	117 163
Total des dettes			1 811 476	1 826 381
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		9 – 10	248	259
Comptes de régularisation			819	1 099
Total du passif			8 999 520	8 618 421

Compte de résultat

En milliers d'euros	Notes	2023	2022
Produits d'exploitation			
Ventes et prestations de services		7 106	13 072
Autres produits		60	47
Reprise de provisions		8 500	9 680
Total		15 666	22 799
Charges d'exploitation			
Charges externes		(8 313)	(12 295)
Impôts et taxes, versements assimilés		(1 337)	(1 338)
Salaires, traitements et charges sociales		(2 932)	(3 092)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(4 594)	(5 785)
Total		(17 176)	(22 510)
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		-	(2)
Résultat d'exploitation		(1 510)	287
Produits de participations		689 657	817 066
Intérêts nets et divers	14	114 931	22 265
Variation nette des provisions		(65 223)	10 160
Résultat financier		739 365	849 491
Résultat courant		737 855	849 778
Résultat sur cessions d'actifs immobilisés		-	(7)
Autres produits et charges à caractère exceptionnel		1 684	14 856
Variation nette des provisions		(2 600)	(13 000)
Résultat exceptionnel	15	(916)	1 849
Impôts sur les bénéfices	16	(10 652)	(275)
Résultat net		726 287	851 352

Notes aux comptes sociaux

(Sauf indication contraire, tous les chiffres cités sont exprimés en milliers d'euros)

Eiffage

Société anonyme au capital de 392 000 000 €

3-7 place de l'Europe à Vélizy-Villacoublay (78140), France

709 802 094 R.C.S. de Versailles

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 28 février 2024.

1. Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les principes résultant du plan comptable général adopté par l'Autorité des normes comptables dans son règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (règlement homologué par arrêté du 8 octobre 2018, et publié au Journal Officiel du 9 octobre 2018).

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 Immobilisations corporelles

À l'exception des biens ayant fait l'objet d'une réévaluation légale, les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement sur la durée de vie estimée des immobilisations concernées.

- Constructions 40 ans
- Bâtiments industriels 20 ans
- Agencements 10 ans

La durée d'amortissement est réduite de moitié pour les biens d'occasion.

1.2 Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur valeur brute, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition additionné des frais liés à leur acquisition ou à leur valeur réévaluée au 31 décembre 1976. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres éventuellement corrigés pour tenir compte de leurs perspectives de plus-values d'actifs, de développement et de rentabilité.

1.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et éventuellement dépréciées en fonction de leurs perspectives de recouvrement.

1.4 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque leur valeur

vénale est inférieure, à la date de clôture, à leur coût d'entrée en portefeuille. Les intérêts courus sur les valeurs à taux d'intérêt garanti sont constatés à la clôture.

Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

1.5 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressources sans contreparties attendues. Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

1.6 Opérations en devises

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux derniers cours de change de l'exercice. Il en est de même des postes du bilan et du compte de résultat des établissements à l'étranger.

1.7 Opérations faites en commun

Les comptes des sociétés en participation françaises, dont la société est gérante, sont totalement intégrés aux comptes annuels quel que soit le pourcentage de détention. La quote-part de résultat revenant aux associés non gérants est comptabilisée dans les rubriques « bénéfice transféré » ou « perte transférée ».

En ce qui concerne les sociétés en participation françaises non gérées et les joint-ventures à l'étranger, seuls sont pris en compte les résultats à hauteur de la quote-part revenant à la société.

1.8 Résultats des filiales sociétés en nom collectif

Dans la mesure où les clauses statutaires le permettent, les résultats des sociétés de personnes et assimilées de l'année en cours sont comptabilisés dans l'exercice en produits à recevoir s'il s'agit de bénéfices, ou en charges à payer s'il s'agit de pertes, en contrepartie du résultat financier.

1.9 Actions propres

Les actions propres affectées à la couverture de plans d'attribution gratuite d'actions sont enregistrées en « Valeurs mobilières de placement ».

Conformément au règlement CRC 2008-15, une provision pour risque à caractère exceptionnel est constituée sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires lorsqu'une charge devient probable.

Les actions propres non affectées à la couverture de plans sont enregistrées en « Autres immobilisations financières » à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation d'actif à caractère financier est constituée si le cours de Bourse moyen du dernier mois de l'exercice est inférieur aux coûts unitaires de ces titres.

2. Immobilisations incorporelles et corporelles

2.1 Valeur brute

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	À la fin de l'exercice
Terrains	148	-	-	148
Constructions	1 264	-	-	1 264
Autres immobilisations corporelles	52	-	-	52
Total	1 464	-	-	1 464

2.2 Amortissements

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	À la fin de l'exercice
Constructions	1 264	-	-	1 264
Autres immobilisations corporelles	52	-	-	52
Total	1 316	-	-	1 316

3. Immobilisations financières

3.1 Valeur brute

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	À la fin de l'exercice
Participations	4 340 751	261 723	1 398	4 601 076
Actions propres et contrat de liquidités	8 225	355 923	347 440	16 708
Autres immobilisations financières	428 326	64 701	35 702	457 325
Total	4 777 302	682 347	384 540	5 075 109

3.2 Provisions

	Au début de l'exercice	Dotations	Reprises	À la fin de l'exercice
Participations	35 471	358	-	35 829
Autres immobilisations financières	146 498	64 501	-	210 999
Total	181 969	64 859	-	246 828

4. Créances

4.1 État des échéances

	Montant net	Échéances à un an au plus	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé (1)	242 788	-	242 788
Créances de l'actif réalisable (2)			
Créances Clients et Comptes rattachés	137 331	137 331	-
Autres créances diverses	1 922 203	1 922 193	10
Total	2 302 322	2 059 524	242 798

(1) Dont 144 292 milliers d'euros envers les sociétés du Groupe.

(2) Dont 1 953 696 milliers d'euros envers les sociétés du Groupe.

4.2 Provisions sur créances

	Au début de l'exercice	Dotations	Reprises	À la fin de l'exercice
Créances clients et Comptes rattachés				
Créances sur sociétés du Groupe	-	409	-	409
Autres créances				
Créances sur sociétés du Groupe	1 172	384	18	1 538
Total	1 172	793	18	1 947

5. Valeurs mobilières de placement et Disponibilités

5.1 Valeurs mobilières de placement

	Nombre de titres		
	Au début de l'exercice	À la fin de l'exercice	Valeur nette comptable
Actions propres	3 232 976	3 806 770	350 453
OPCVM monétaires	-	-	291 439
Total	3 232 976	3 806 770	641 892

Les valeurs mobilières de placement sont composées pour l'essentiel d'OPCVM dont la valeur au bilan est proche de leur valeur liquidative.

5.2 Disponibilités

Les disponibilités comprennent des comptes à terme rémunérés aux conditions de marché d'un montant de 623 607 milliers d'euros.

6. Composition du capital social

Au 31 décembre 2023, le capital est composé de 98 000 000 actions au nominal de 4 euros.

Nombre

Actions émises au 31 décembre 2022	98 000 000
Augmentation de capital réservée aux salariés	2 118 207
Réduction de capital	(2 118 207)
Actions émises au 31 décembre 2023	98 000 000

7. Variation des capitaux propres

	Capital	Primes liées au capital	Ecart de réévaluation	Ré- serves	Report à nouveau	Résultat	Provisions réglemen- tées	Total
Montant au 31 décembre 2022	392 000	525 875	3 415	39 233	4 846 710	851 352	37	6 658 622
Affectation de l'exercice	-	-	-	-	851 352	(851 352)	-	-
Distribution de l'exercice	-	-	-	-	(350 470)	-	-	(350 470)
Augmentation de capital	8 473	203 876	-	-	-	-	-	212 349
Réduction de capital	(8 473)	(179 498)	-	-	-	-	-	(187 971)
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice 2023	-	-	-	-	-	726 287	-	726 287
Montant au 31 décembre 2023	392 000	550 253	3 415	39 233	5 347 592	726 287	37	7 058 817

8. Provisions pour risques et charges

	Au début de l'exercice	Dotations	Reprises		À la fin de l'exercice
			de provisions utilisées	de provisions non utilisées	
Attribution d'actions gratuites Eiffage	99 600	100 800	99 600	-	100 800
Charges à venir sur chantier	10 100	-	-	6 500	3 600
Filiales	21 400	3 400	-	2 000	22 800
Impôts	960	-	-	-	960
Restructuration	-	-	-	-	-
Total	132 060	104 200	99 600	8 500	128 160

9. Dettes et concours bancaires courants

9.1 État des échéances

	Montant	Échéances à un an au plus	Échéances à plus d'un an
Dettes financières			
Emprunt obligataire	507 836	7 836	500 000
Autres dettes financières	1 157 252	981 252	176 000
Total	1 665 088	989 088	676 000
Autres Dettes			
Dettes envers les sociétés du Groupe	29 591	29 591	-
Autres dettes diverses	111 581	111 581	-
Total	141 172	141 172	-
Concours bancaires courants	248	248	-
Total	248	248	-

9.2 Dettes fournisseurs et Comptes rattachés

Au 31 décembre 2023, les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élevaient à 5 216 milliers d'euros. Elles comprennent des dettes à l'égard des fournisseurs hors Groupe, pour un montant de 4 752 milliers d'euros constitué pour la quasi-totalité de factures payables à 30 jours à compter de la date d'émission de la facture.

A la même date, ce solde ne comprend aucune dette échue significative.

10. Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan

	Montant au 31 décembre 2023	Montant au 31 décembre 2022
Dettes financières	9 974	9 199
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	4 555	8 739
Autres dettes	49	49
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	248	259
Total	14 826	18 246

11. Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan

	Montant au 31 décembre 2023	Montant au 31 décembre 2022
Autres immobilisations financières	5 174	6 147
Créances clients et Comptes rattachés	106 023	103 801
Autres créances	-	-
Disponibilités	7 128	833
Total	118 325	110 781

12. Actions propres

Au 31 décembre 2023, Eiffage détenait directement 3 982 062 de ses propres actions (soit 4,06 % du capital) pour un montant global de 367,2 millions d'euros. 3 806 770 actions (350,5 millions d'euros) étaient affectées à la couverture de plans d'attribution gratuite d'actions, le solde, soit 175 292 actions (16,7 millions d'euros), correspondant à des actions destinées à animer la liquidité du titre sur le marché.

13. Éléments concernant les entreprises liées et les participations

Les transactions entre les parties liées sont soit non significatives soit conclues à des conditions normales de marché.

14. Intérêts nets et divers

	Montant au 31 décembre 2023	Montant au 31 décembre 2022
Produits financiers		
Intérêts sur entreprises liées	116 523	39 009
Autres produits financiers sur entreprises liées	20 933	15 551
Autres intérêts et produits assimilés	29 984	8 000
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	9 000	447
Charges financières		
Intérêts sur entreprises liées	-	-
Autres charges sur entreprises liées	(16 873)	(17 749)
Autres intérêts et produits assimilés	(42 071)	(19 587)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	(2 565)	(3 406)
Total	114 931	22 265

15. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à (0,9) millions d'euros. Il est composé essentiellement de dotations aux provisions pour (2,6) millions d'euros et de plus-values sur cessions d'actions propres pour 1,7 millions d'euros.

16. Impôts sur les sociétés

La société Eiffage est la société mère d'un Groupe relevant du régime de l'intégration fiscale ; au titre de l'exercice 2023, ce Groupe a concerné 299 filiales. La charge d'impôt de 10,7 millions d'euros représente la différence entre le montant de l'impôt dû par le Groupe et le montant des impôts à recevoir des filiales intégrées fiscalement.

Les différences temporaires propres à Eiffage s'élèvent en base à 7,6 millions d'euros et correspondent à des allègements d'impôts futurs.

17. Engagements financiers

Engagements donnés	Montant au 31 décembre 2023	Montant au 31 décembre 2022
Avals et cautions	3 058 755	3 450 807
Sociétés de personnes (Sci, Snc, Gie)	1 036 841	894 762
Autres engagements (achats de titres)	32 290	35 676
Total	4 127 886	4 381 245

Engagements reçus	Montant au 31 décembre 2023	Montant au 31 décembre 2022
Lignes de crédit confirmées non utilisées	2 000 000	2 000 000
Total	2 000 000	2 000 000

18. Effectif moyen

L'effectif moyen d'Eiffage comprend un cadre français.

19. Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants, tant fixe que variable, comprenant tous avantages en nature, due par Eiffage au titre de 2023 s'élève à un montant brut de 2 162 milliers d'euros.

Le montant des jetons de présence comptabilisé au titre de l'exercice pour l'ensemble des administrateurs s'élève à 649 milliers d'euros.

20. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de services entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du Groupe Eiffage.

Notes complémentaires

Résultat des cinq derniers exercices

Nature des indications	2019	2020	2021	2022	2023
1 - Capital en fin d'exercice (en milliers d'euros)					
Capital social	392 000	392 000	392 000	392 000	392 000
Nombre des actions ordinaires existantes	98 000 000	98 000 000	98 000 000	98 000 000	98 000 000
Nombre maximal d'actions futures à créer	-	-	-	-	-
par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
2 - Opérations et résultats de l'exercice (en milliers d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	574 464	650 081	541 240	850 572	800 856
Impôts sur les bénéfices	7 862	30 549	(1 346)	(275)	(10 652)
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	590 187	630 509	515 742	851 352	726 287
Résultat distribué	-	294 000	303 800	352 800	401 800
3 - Résultats par action (en euros)					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	5,94	6,95	5,51	8,68	8,06
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	6,02	6,43	5,26	8,69	7,41
Dividende attribué à chaque action	-	3,00	3,10	3,60	4,10
4 - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 932	1 810	1 620	2 160	1 945
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales,...)	865	1 016	614	932	987

Les dividendes non réclamés sont prescrits cinq ans après leur date de mise en paiement et sont ensuite versés au Trésor conformément aux dispositions légales.

Résultat global et par action

	2023	2022
Résultat courant		
Global en millions d'euros	738	850
Par action en euros	7,5	8,7
Résultat net total avant impôt		
Global en millions d'euros	737	852
Par action en euros	7,5	8,7
Résultat net		
Global en millions d'euros	726	851
Par action en euros	7,4	8,7

Filiales et participations au 31 décembre 2023

	Capital	Capitaux propres autres que le capital y.c. résultat 2023	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par Eiffage et non encore remboursés	Engagements donnés par Eiffage	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par Eiffage au cours de l'exercice
--	---------	---	------------------------------------	---	---	---	--------------------------------	--	--------------------------------------	---

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

1. Filiales (+50% du capital détenu par Eiffage)

Eiffage Construction (1)	275 624	575 537	100,00	1 185 707	1 185 707	-	40 404	4 290 331	72 938	71 317
Eiffage Energie Systèmes Participations (1)	242 560	895 615	100,00	898 371	898 371	-	-	6 030 366	207 448	-
Eiffage Infrastructures (1)	387 203	876 240	100,00	885 571	885 571	-	906 700	8 383 780	143 887	83 362
A'Liéonor	167 446	110 004	100,00	384 032	384 032	-	-	71 719	12 002	25 014
Financière Eiffarie (1)	200 174	1 860 434	50,00	378 707	378 707	-	-	3 249 322	955 600	448 790
Verdun Participations 1 (1)	4 185	(240 087)	100,00	256 910	256 910	-	-	62 189	(5 378)	2 511
Sun'r Groupe (1)	11 727	62 610	77,78	103 573	103 573	-	-	20 941	499	-
Secaa	30 571	251 135	75,00	22 929	22 929	-	-	64 651	18 853	15 023
Eiffage Rail Express	22 867	1 104 275	100,00	22 867	22 867	23 696	-	131 919	9 879	8 003
A'Liéonor Exploitation	500	2 714	100,00	18 532	18 532	-	-	7 147	1 554	-
Eceba	16 396	(9 551)	100,00	16 396	16 396	54 700	-	3 045	(1 673)	-
Eifaltis	13 636	(2 472)	100,00	13 636	13 636	28 649	-	-	(801)	-
Eiffage Services	390	12 404	100,00	6 300	6 300	-	-	46 489	12 351	6 045
Eiffage Global Services	6 037	2 407	100,00	6 044	6 044	-	-	70 715	2 296	1 823

2. Participations (10 à 50% du capital détenu par Eiffage)

Adelac	6 000	54 228	25,00	68 612	68 612	-	-	68 453	16 519	-
TP Ferro Concesionaria (2)	51 435	NC	50,00	25 718	-	49 122	-	NC	NC	-
Sicea	42 019	(616)	46,41	19 499	19 499	-	-	-	(616)	-
Efi	53 317	NC	23,73	19 420	19 420	-	-	NC	NC	418
Eiffage Infra Bau SE (1)	18 107	126 658	44,77	19 317	19 317	36 087	-	1 364 099	32 539	-
Smtpc	17 804	58 750	34,15	18 169	18 169	-	-	37 087	12 631	3 788
Société Prado Sud	16 093	16 880	41,49	6 676	6 676	1 062	-	15 459	6 432	-

(1) Les informations concernant ces sociétés sont des données consolidées.

(2) Société en liquidation judiciaire

B. Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations

	Filiales françaises	Filiales étrangères	Participations françaises	Participations étrangères
Valeur comptable des titres détenus :				
Brute	4 189 132	23 009	135 866	253 069
Nette	4 181 116	23 009	134 172	226 950
Montant des prêts et avances accordés	1 998 073	49 547	152 554	101 171
Montant des cautions et avals donnés	2 035 972	3 000	15 258	-
Montant des dividendes encaissés	652 202	15 023	4 819	129